



MAIRIE DE THORY

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE 1918

Toute la population est invitée à assister au dépôt d'une gerbe
au monument aux morts pour la commémoration de l'armistice 1918

le mardi 11 novembre 2025 à 11 heures 30.

Nous nous rendrons ensuite au cimetière afin de déposer des petits bouquets
sur les tombes de nos anciens combattants.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie au foyer communal.

Le Maire,
Maryse OLIVIERI